

# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

1. Identification du puits				
Nom du puits	Québec Natural Gas No 3, Saint-Gérard-Magella			
Numéro du puits	A148			
MRC	L'Assomption			
Municipalité	L'Assomption			

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Vernhar Beaulac		
Inspecteur	Kym Bernard		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-08-14		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	14h30 à 15h45		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	20		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
Berger Détecteur magnétique				
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz				
GPS haute précision				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				

4. Personne(s	) rencontrée(s)			
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel
1				
2				
3				
4				
		Témoignages		
1				
2				
3				
4				



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain			
Élément à vérifier Description			
Type de terrain	Autres		

7. Indices en surface d'anciens forages				
Mode de récupération suggéré				
Commentaires				

Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	45,9025278	-73,4404167	Oui	
SIGPEG	45,9026669	-73,4406378	Oui	
SIGPEG	45,9023202	-73,4401687	Oui	
Imagerie	45,9030386	-73,4410091	Oui	

9. Localisation du puits					
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal			
Tubage déterré	45,90233,-73,44042	Très fort			
Commentaires					



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

10. Caractéristiques du pui	ts			
Élément à vérifier	Description		Commentaire	S
Tête de puits	Absente			
Évent de surface	Absent			
Profondeur des tubages (cm)	78			
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)				
Diamètre du tubage extérieur (cm)	7			
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Non			
Présence de ciment obturant le tubage	Impossible à vérifier			
Test de l'eau savonneuse	Absence de bulles			
Panneau d'identification	Oui non-conforme			
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Oui			
11. Émanation et migration				
	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent			0	
#1 À l'intérieur de 50 centin	nètres		0	
#2 À l'intérieur de 50 centin	nètres		0	
#1 À 4 mètres			0	
#2 À 4 mètres			0	
#3 À 4 mètres			0	
#4 À 4 mètres			0	
	E à l'intérieur de 50 cm ou à In maximum de 75 m et à tou			
	. ,	Commentaires		
	es de méthane ont été obten			
du capteur de l'appareil de	mesure. Par conséquent, les	concentrations	de méthane aux points de n	nesures sont considérées

comme nulles.



#### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

2. Indices de contamination					
Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
Commentaires					

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	5 ans			
Autre				
Conclusion				

Conclusion

Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Nonproblématique.



# **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Signatures			
Signature rapport d'inspection ( 1 à 12 )			
Inspecté et rédigé par	Signature	Date	
Vernhar Beaulac	53-54		
Inspecteur	00 0 1	2020-02-17	
Kym Bernard	50.54		
Inspecteur	53-54	2020-02-17	
Signature de la vérification (13)			
Vérifié par	Signature	Date	
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	2020-02-12	
Coordonnateur aux opérations		2020-02-12	
David Fortin		2020-02-12	
Inspecteur	53-54	2020-02-12	

# Photos de l'inspection

Photo 1	
Vue générale du site	



#### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Photo 2 Haut du tubage du puits A148



# Photo 3 Mesure de migration de méthane non significative

